
Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Président de la Délégation aux Outre-mer

De l'Assemblée nationale

Conseiller Régional de la Guadeloupe

Président du Mouvement politique et citoyen Eko Zabym

Paris, le 12 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE : OLIVIER SERVA
PRESIDE LE JURY DES OUTRE-MER DURABLES 2018**

M. Olivier SERVA, en sa qualité de Député de la 1^{ère} circonscription de la Guadeloupe et Président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, a été sollicité par l'Association nationale et internationale des maires et élus locaux pour le développement durable (Eco Maires) afin de présider le jury du concours les Outre-mer Durables 2018.

Créé en 2011 dans le cadre de l'Année des Outre-mer français, ce concours vise à mettre en lumière les projets exemplaires des collectivités ultramarines en matière de développement durable et de préservation de la biodiversité. Ce concours répond à l'ambition des territoires ultramarins de valoriser le patrimoine naturel de ceux-ci et de démontrer l'exemplarité des politiques locales en matière de protection de l'environnement et de promotion des valeurs du développement durable.

Lors de la remise des trophées du concours des Outre-mer durables le mardi 12 mars à l'Assemblée nationale, M. Olivier SERVA a remis les récompenses aux différents lauréats de cette édition :

- **1^{er} prix attribué à la ville d'Acoua à Mayotte pour la réalisation de sentier sous-marin ;**
- **2^{ème} prix attribué à la ville de Cayenne en Guyane pour la création d'un jardin partagé au quartier Césaire ;**
- **3^{ème} prix ex-aequo : la ville du Carbet en Martinique pour un projet d'embellissement, la ville de Sainte-Anne en Guadeloupe pour un projet de protection et de mise en valeur de la plage du bourg ainsi que la ville de Saint-Paul à La Réunion pour un projet de restauration écologique d'une plage ;**
- **Prix « coup de cœur » du jury pour la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique pour la promotion des véhicules électriques à énergie solaire.**

M. Olivier SERVA tient à féliciter l'ensemble des lauréats et particulièrement la ville de Sainte-Anne qui s'illustre avec un projet sur la protection et la mise en valeur de la plage du bourg. Il salue l'engagement de l'ensemble des membres et du personnels de l'association Les Eco Maires.

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 06 70 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- Sandrine SERVA, 06 90 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr